



SYNDICAT GENERAL TRAVAILLEURS PORTUAIRES

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 8 Avril 2021

Prime de MAI revalorisée à 1000€

Camarades

Nous avons eu ces dernières semaines plusieurs échanges avec la direction concernant la manière dont nous souhaitons décliner la revalorisation de 0.9% des salaires obtenue par la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT.

Ainsi après plusieurs débats et justifications de nos revendications, nous avons obtenu un accord visant à transformer ces 0.9% en une revalorisation de la prime du mois de MAI à 1000€ brut, en contrepartie de l'évolution des grilles locales (SBML) et des salaires réels (SBMR) pour cette année seulement.

Nous rappelons à tous que cette prime pérenne est annuelle et qu'elle est versée aux salariés en CDI et CDD sous conditions d'ancienneté.

Cette avancée salariale non négligeable obtenue une fois de plus grâce à la CGT constitue une nouvelle victoire et un acquis pour nous tous et doit servir de fierté et de référence à chaque militant de notre organisation syndicale.

Camarades, dans un contexte économique, politique et social très particulier, nous ne pouvons que nous féliciter de cette NAO 2021 qui n'a pu être obtenu que par la Représentativité et la détermination de votre syndicat.

Unis et déterminés avec votre syndicat CGT

Le secrétaire général
L. DELAPORTE

Pour info et affichage